



COMMUNIQUÉ

Rôle de l'État, philanthropie et politiques sociales : un débat public s'impose

Montréal, le 15 mars 2016 – À la suite de la diffusion du reportage de Radio-Canada sur la Fondation Lucie et André Chagnon, la *Coalition Non aux PPP sociaux* souhaite réagir au bilan plus que négatif des partenariats publics-philanthropiques (PPP) qui nous a été présenté et réclame la tenue d'un débat public sur le rôle des fondations dans les politiques sociales de l'État.

La coalition affirme avoir été surprise par l'ampleur des chiffres, même si elle avait l'intuition que l'argent dépensé ne se rendait qu'en partie sur le terrain. « La Fondation Chagnon dit vouloir aider les organismes communautaires à être plus efficaces, alors que moins de la moitié des fonds investis dans *Avenir d'enfants* furent réellement attribués aux communautés. Ce n'est pas ce que nous appelons une gestion efficace », affirme Marie-Chantal Locas, co-porte-parole de la coalition.

Dès la mise sur pied des partenariats publics-philanthropiques, les membres de la *Coalition Non aux PPP sociaux* avaient exprimé plusieurs craintes qui se sont toutes avérées. « Nous nous questionnions sur ce qui allait advenir dans dix ans, quand les fonds de la fondation et du gouvernement viendraient à échéance? », souligne Laurence Lagouarde, co-porte-parole de la coalition. Avec la fin de *Réunir Réussir* à l'automne 2015, plusieurs organismes communautaires qui œuvrent à la lutte au décrochage scolaire ont perdu leur financement sans savoir comment ils pourront poursuivre leurs projets.

Le même scénario risque de se produire dans le cas de *Québec en forme* et d'*Avenir d'enfant*, qui viennent à échéance en 2017 et 2019. « Nous avons interpellé le gouvernement l'été dernier pour savoir comment allaient être investies les sommes libérées par la fin des PPP, mais nous n'avons toujours pas eu de réponse », poursuit Mme Lagouarde. La *Coalition Non aux PPP sociaux* demande que ces montants soient dirigés vers les services publics et pour un meilleur financement à la mission de base des organismes communautaires qui en ont cruellement besoin.

Malgré la fin des PPP, la coalition est d'avis qu'il faut aller au fond des choses en ce qui a trait au rôle que jouent les fondations au Québec. « Plus l'État se désengage, plus les fondations sont appelées à pallier. Dans le contexte actuel d'austérité et de sous-financement des organismes communautaires, la table est mise pour que se multiplient diverses initiatives philanthropiques », fait remarquer Laurence Lagouarde. Pour cette raison, la *Coalition Non aux PPP sociaux* demande au gouvernement de tenir un véritable débat public sur la question. La coalition se réjouit de la fin des PPP, et souhaite qu'à l'avenir, le gouvernement ne s'engage plus jamais dans ces formes de partenariats qui donnent à une fondation privée ou un homme d'affaires le pouvoir de participer activement aux décisions quant aux orientations et pratiques d'interventions sociales.

À propos de la Coalition Non aux PPP sociaux

La *Coalition Non aux PPP sociaux*, créée en 2011, regroupe des organisations communautaires, syndicales et féministes du Québec. Elle dénonce ces partenariats qui permettent à une fondation privée de s'immiscer dans le domaine des politiques sociales, et demande au gouvernement de cesser ces PPP sociaux et d'investir l'argent public directement dans nos services publics et nos organismes communautaires.

Membres de la coalition : Conseil central du Montréal Métropolitain-CSN • FAFMRQ (Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec), • Fédération de la santé et des services sociaux-CSN, • L'R des centres de femmes du Québec • RIOCM (Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal) • RMJQ Montréal-Laval (Regroupement des maisons de jeunes du Québec Montréal-Laval) • ROCFM (Regroupement des organismes communautaires famille de Montréal • RQ-ACA (Réseau québécois de l'action communautaire autonome) • Action-Gardien, table de concertation de Pointe-Saint-Charles • MASSE (Mouvement d'action solidaire des sans-emploi) • ROC de l'Estrie (Regroupement des organismes communautaires) • Michel Parazelli (Professeur travail social UQAM)

SOURCE : Coalition Non aux PPP sociaux

Renseignements : Nancy Harvey, 514 618-8370